

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## IMPACTEA CONCEPT

S.A.R.L. Au capital de 5 000€  
R.C.S. Versailles 803 980 671  
N° T.V.A. Intracommunautaire FR 68 803 980 671  
12 rue Georges Blandon  
78430 Louveciennes  
06.24.21.53.22  
contact@impactea-concept.com

### ARTICLE 1 : CONDITIONS GÉNÉRALES D'APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour but de décrire les relations contractuelles entre la Société Impactea Concept, S.A.R.L. au capital de 5 000€, inscrite au Registre du Commerce R.C.S. Versailles 803 980 671, dont le siège social est situé au 12 rue Georges Blandon, 78430 Louveciennes, et le Client, ainsi que l'ensemble des conditions applicables à tout achat réalisé auprès de la Société Impactea Concept.

### ARTICLE 2 : DÉFINITIONS

Les présentes Conditions Générales de Vente utilisent les termes suivants, dont les définitions sont décrites ci-dessous :

- **Client** : Toute Personne Physique majeure ou Personne Morale qui contracte un contrat d'achat auprès de la Société Impactea Concept.
- **Partie(s)** : Le Client, La Société Impactea Concept
- **Prototypes** : Certaines demandes de devis peuvent faire l'objet de la réalisation d'un Prototype ou de la mise à disposition d'un Bon à Tirer remis au Client pour validation et acceptation avant réalisation du nombre d'exemplaires demandés.

### ARTICLE 3 : ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Au moment de la passation de toute commande de service et/ou de produits auprès de la Société Impactea Concept, le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et déclare les accepter de façon entière et sans réserve.

Les présentes Conditions Générales de Vente pourront être modifiées à tout moment, et ce, sans préavis, par la Société Impactea Concept. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles valides à la date de signature du bon de commande par le Client.

Ces conditions générales prévalent sur toutes autres conditions générales ou particulières décrites dans tout autre document, ce quel que soit le type de support. Toutes autres conditions seront opposables à la Société Impactea Concept.

### ARTICLE 4 : SERVICES ET PRODUITS

Tout ou partie des produits pouvant être des éléments visuels, comme des photographies ou des illustrations, transmis au Client par messagerie électronique ou tout autre moyen dématérialisé, sont contractuels. Cependant, la responsabilité de la Société Impactea Concept ne pourra être engagée en cas de différence de rendu entre l'impression papier ou la restitution écran réalisée par la Société Impactea Concept et l'impression directe ou la restitution écran par le Client, le paramétrage des écrans d'ordinateur et des imprimantes influant directement sur le rendu des produits. Les produits de la Société Impactea Concept sont des produits sur-mesure, ou personnalisés. Ils sont susceptibles de présenter de légères variations de nuance, de forme, de poids, de taille, de couleur, de texture ou d'apparence d'une pièce à l'autre, qui ne sauraient, pris ensemble ou séparément, représenter un motif de non qualité recevable.

En aucun cas ces différences ne pourront justifier un refus de la livraison.

La Société Impactea Concept se réserve le droit d'imprimer ses coordonnées sur les produits pour lesquels il existe des obligations légales d'impression, ou après accord du Client lorsque celles-ci ne sont pas obligatoires.

La Société Impactea Concept se réserve le droit d'utiliser tout produit dont elle aurait effectué la conception ou la réalisation à sa convenance sur tout type de support, afin, par exemple, de promouvoir son travail.

### ARTICLE 5 : PRIX

Les tarifs des produits s'entendent Hors Taxes, en Euros, et hors frais d'expédition.

Les modalités d'expédition et leurs tarifs sont clairement spécifiés au moment de la commande.

Le prix indiqué dans le bon de commande est le prix définitif.

Les devis et bons de commande indiqueront clairement le tarif Hors Taxe, le Taux de T.V.A. applicable au moment de l'émission du devis ou de la facture, ainsi que le montant total.

Pour les professionnels, la T.V.A. est récupérable.

La Société Impactea Concept se réserve le droit de modifier les prix des produits, et ce sans préavis. Dans ce cas, le prix à régler par le client reste celui indiqué sur le bon de commande signé par le Client.

En cas d'expédition vers un autre pays que la France, le Client devient l'importateur du ou des produits concernés. Les droits de douane, droit d'importation, ou toutes taxes susceptibles d'être exigibles ne sont pas inclus dans le prix et sont à régler par le Client.

Les produits demeurent l'entière propriété de la Société Impactea Concept jusqu'à leur règlement intégral.

Pour toute commande de création sur-mesure, un devis sera établi sur les bases des demandes du Client. Ce devis inclura l'ensemble des prestations ainsi que les éventuels frais d'expédition.

Le prix indiqué dans le bon de commande est le prix définitif.

### ARTICLE 6 : ESCOMPTE

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

### ARTICLE 7 - PAIEMENT

Le règlement des commandes s'effectue :

- soit par chèque bancaire libellé à l'ordre d'Impactea Concept,
- soit par virement bancaire.

Lors de l'enregistrement d'une commande de conception (conception de logo, charte graphique, webdesign,...), le Client devra verser un acompte de 50% du montant global de la facture, le solde devant être payé à réception de la commande.

Lors de l'enregistrement d'une commande de réalisation, le Client devra régler la totalité de la facture.

### ARTICLE 8 - RETARD DE PAIEMENT

En cas de défaut de paiement total ou partiel des marchandises livrées au jour de la réception, l'acheteur doit verser à la Société Impactea Concept une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises.

Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement. Articles 441-6, 1 alinéa 12 et D. 441-5 du code de commerce.

### ARTICLE 9 - CLAUSE RÉSOLUTOIRE

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en œuvre de la clause « Retard de paiement », le Client ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de la Société Impactea Concept.

### ARTICLE 10 : COMMANDES

Toute commande implique l'acceptation irrévocable et sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

Aucune prestation ne sera entreprise sans qu'un bon de commande n'ait été renvoyé daté et signé par le Client et que le règlement n'ait été effectué.

Dans le cas où le règlement reçu, quel que soit le mode de paiement, serait refusé par les banques, la commande sera automatiquement annulée et le Client prévenu par e-mail ou par courrier.

La Société Impactea Concept se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige. De même, la Société Impactea Concept se réserve le droit de refuser toute commande qui ne correspondrait pas à l'éthique de la Société Impactea Concept. Les informations fournies par le Client lors de sa commande engageant celui-ci : toute erreur dans le libellé de ses coordonnées ou du contenu, sous quelque forme que ce soit, ne saurait engager la responsabilité de la Société Impactea Concept.

Toute quantité commandée ne pourra être revue à la baisse. Dans le cas où le Client souhaiterait demander des exemplaires supplémentaires, le Client devra contacter la Société Impactea Concept afin de déterminer la faisabilité et les modalités (tarifs, délais de livraison, ...) attachées à cette nouvelle commande.

En cas d'impossibilité, et ce pour quelque raison que ce soit, pour la Société Impactea Concept d'honorer une commande dont le paiement a déjà été encaissé, le Client sera informé et immédiatement remboursé par chèque sans qu'aucune pénalité ou frais ne puissent incomber à la Société Impactea Concept.

Pour toute commande payable par chèque, aucune réalisation ne sera effectuée avant réception de paiement. Passé un délai de 15 jours, si aucun chèque n'a été réceptionné ou si le chèque est non-encaissable, la Société Impactea Concept se réserve le droit d'annuler la commande.

La vente ne sera conclue qu'à encaissement du règlement de la commande.

Afin de permettre à la Société Impactea Concept de réaliser au mieux le contrat passé avec le Client, le Client devra :

- Fournir un cahier des charges détaillé du service demandé,
- Fournir tous les éléments graphiques et contextuels nécessaires à la réalisation du contrat, et ce dans le format informatique défini au préalable avec le Client,
- Fournir tout au long de la conception les informations et documents complémentaires dont la Société Impactea Concept pourrait avoir besoin,
- Remettre à la Société Impactea Concept le devis ou bon de commande signé et daté,
- Remettre à la Société Impactea Concept les Conditions Générales de Vente datées et signées,
- S'acquitter du règlement de l'acompte ou de la totalité du règlement du produit, selon les produits ou services inclus dans le contrat

Dans le cas d'un contrat de création de Prototype, un Prototype sera fabriqué et envoyé par e-mail ou courrier.

Le Client est tenu d'effectuer une vérification complète du Prototype.

Toute erreur ou non-conformité relevée par le Client, toute demande complémentaire du Client ne modifiant pas substantiellement le Prototype, devra être signifiée à la Société Impactea Concept afin qu'un nouveau Prototype soit fabriqué et renvoyé pour validation. Le Prototype ne peut être modifié que 2 fois maximum. Toute autre modification sera soumise à accord préalable entre les deux Parties.

Dans le cas d'un Prototype envoyé par courrier, le Client valide le prototype en le renvoyant à la Société Impactea Concept, daté et signé et portant la mention manuscrite « Bon pour Fabrication sans modification » par courrier.

Dans le cas d'un Prototype envoyé par e-mail, le Client valide le Prototype en le renvoyant le bon de commande à la Société Impactea Concept, daté et signé et portant la mention manuscrite « Bon pour Fabrication sans modification » par courrier.

Après validation du Prototype, la Société Impactea Concept ne pourra être tenue responsable des erreurs résiduelles possibles.

Avec le Prototype, le Client recevra un devis chiffré, accompagné d'un bon de commande, des présentes Conditions Générales de Vente, à retourner signés et datés à la Société Impactea Concept avec l'intégralité du règlement.

Toute commande n'est effective qu'à réception du bon de commande daté et signé, et accompagné de l'intégralité du règlement. Aucune réclamation concernant la création sur mesure ne sera prise en compte après acceptation du devis.

### ARTICLE 11 - DÉBUT DES TRAVAUX

Les prestations relatives au contrat ne pourront débuter que lorsque l'ensemble des documents suivants seront à disposition de la Société Impactea Concept :

- Bon de commande ou devis daté et signé,
- Conditions Générales de Vente datées et signées,
- Prototype daté, signé et portant la mention manuscrite « Bon pour Fabrication sans modification », pour toute commande réalisée à partir d'un Prototype,
- Règlement de l'acompte ou de l'intégralité de la commande suivant les services ou produits objets de la commande,
- Éléments graphiques et contextuels nécessaires à la réalisation du contrat, et ce dans les formats définis au préalable avec le Client.

Le délai de livraison pourra être différé si la Société Impactea Concept n'est pas en possession de la totalité de ces éléments.

Dans le cas où plusieurs produits seraient présents sur le devis ou bon de commande, un délai de livraison sera indiqué, si nécessaire, pour chaque produit. Ce délai pourra être modifié en cas d'accord express entre la Société Impactea Concept et le Client.

Les articles sont fabriqués à la demande en fonction des commandes. Un dépassement éventuel des délais de fabrication ne pourra donner lieu au versement d'indemnités ou à l'annulation de la commande.

Les délais de réalisation indiqués sont formulés en jours ouvrables.

#### **ARTICLE 12 - FORCE MAJEURE**

La responsabilité de la Société Impactea Concept ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

#### **ARTICLE 13 - LIVRAISON**

Pour les contrats nécessitant le paiement intégral de la commande, celle-ci ne sera expédiée que si le paiement total de la facture a été effectué.

La livraison est effectuée au lieu indiqué sur le bon de commande par le Client.

Le Client est responsable de la validité de l'adresse fournie, réputée vérifiée par lui et exacte.

En cas d'erreur sur l'adresse fournie par le Client, la Société Impactea Concept ne pourra être tenue responsable de la non livraison des produits.

Les délais de livraison indiqués sont après traitement et fabrication de la commande et formulés en jours ouvrables.

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti. Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit du Client à l'allocation de dommages et intérêts ou l'annulation de la commande.

Les marchandises voyagent aux risques et périls du Client. La Société Impactea Concept décline donc toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration du colis. En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de commande à réception desdites marchandises. Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit à la Société Impactea Concept dans les cinq jours suivant la livraison, par courrier recommandé avec Accusé de Réception.

Passé ce délai, les produits livrés seront réputés conformes et acceptés par le Client. Dans le cas d'une erreur du Client, la Société Impactea Concept se réserve le droit de refuser l'échange, l'avoir ou le remboursement.

Dans le cas d'une nouvelle expédition à l'occasion d'un échange de produit défectueux, les frais d'expéditions seront pris en charge par la Société Impactea Concept.

Pour toute demande de remboursement ou d'échange d'un produit défectueux, le Client devra retourner, accompagné d'un courrier justificatif et du bon de commande, le(s) produit(s) concerné(s), en l'état et dans l'emballage d'origine, les frais d'expédition restant à la charge du Client.

Dans le cas d'une demande de remboursement de produits défectueux, la Société Impactea Concept s'engage à effectuer le remboursement par chèque des produits défectueux en question dans un délai de 14 jours ouvrables après réception du retour du Client.

Dans le cas d'une demande d'échange de produits défectueux, la Société Impactea Concept s'engage à effectuer l'échange dans un délai identique à celui indiqué dans le bon de commande après réception du retour du Client.

#### **ARTICLE 14 - LITIGES ET TRIBUNAL COMPÉTENT**

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français. À défaut de résolution amiable, les litiges seront soumis au Tribunal de Commerce du siège de Versailles - Yvelines - FRANCE.

La Société Impactea Concept ne peut être tenue pour responsable des dommages de quelque nature que ce soit, tant matériels qu'immatériels ou corporels, qui pourraient résulter de la mauvaise utilisation des produits commercialisés. La responsabilité de la Société Impactea Concept sera, en tout état de cause, limitée au montant de la commande.

Les produits ne conviennent pas aux enfants de moins de 36 mois, les produits pouvant contenir de petites pièces.

Dans le cas où les produits contiendraient des éléments alimentaires (confiseries,...), la Société Impactea Concept se dégage de toute responsabilité par rapport à leur utilisation.

Une fois la livraison des produits effectuée, le stockage et la conservation des produits, alimentaires ou non, est à la charge du Client. Les produits doivent être stockés dans un endroit frais et sec, à l'abri des rayons du soleil et à l'écart de toute source de chaleur.

La responsabilité de la Société Impactea Concept ne saurait être engagée dans le cas d'un défaut de conservation des produits, alimentaires ou non, dans des conditions inappropriées (humidité, soleil,...).

#### **ARTICLE 15 - INFORMATIONS LÉGALES**

Le renseignement des informations nominatives collectées est indispensable pour le traitement et l'acheminement des commandes, l'établissement des factures, ainsi que pour des relations commerciales internes et dans le cadre de la mise en œuvre des services ou l'exécution des commandes.

La Société Impactea Concept s'engage à ne pas communiquer, gratuitement ou avec contrepartie, les coordonnées de ses Clients à un tiers.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, le Client bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent, en s'adressant à Impactea Concept

12 rue Georges Blandon  
78430 LOUVECIENNES

#### **ARTICLE 16 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Le nom «Impactea Concept», le site «impactea-concept.com» et les produits sont la propriété de la Société Impactea Concept en leur totalité.

L'ensemble des éléments (modèles, dessins, logos, images, photographies, textes, entre autres et sans que cette liste soit limitative), quel que soit leur support, sont protégés par Copyright, les droits d'Auteurs et les droits de propriété intellectuelle.

Les produits sont la propriété de La Société Impactea Concept, et ne font l'objet d'aucune licence. Toute utilisation ou reproduction des Prototypes sont strictement interdites.

Dans le cas de la réalisation de produits, les produits réalisés et livrés par la Société Impactea Concept sont la propriété pleine et entière de la Société Impactea Concept. La Société Impactea Concept accorde une licence d'utilisation des produits au Client dans le cadre de l'évènement objet du contrat.

Toute reproduction, intégrale ou partielle, du site ou des produits de la Société Impactea Concept est strictement interdite et doit être systématiquement soumise à l'autorisation écrite préalable de la Société Impactea Concept.

Dans le cas de conception de logos ou d'éléments de charte graphique, la Société Impactea

Concept cède ses droits patrimoniaux sur les produits concernés.

Cette cession de droits patrimoniaux ne peut être effective qu'à partir du moment où le Client a réalisé l'intégralité du paiement de la commande.

Le Client s'engage à ce que l'utilisation qu'il peut faire des produits commandés soit limitée à un usage conforme à leur destination.

Le Client garantit en conséquence la Société Impactea Concept que les produits ne seront pas utilisés de façon à porter atteinte à un Tiers.

Le Client est le seul responsable des contenus (modèles, dessins, logos, images, photographies, textes, entre autres et sans que cette liste soit limitative) qu'il a fourni à la Société Impactea Concept pour la réalisation des produits qu'il a commandé. Il déclare donc qu'il dispose des droits et autorisations nécessaires à leur exploitation.

Le Client garantit la Société Impactea Concept que ces droits et autorisations sont en vigueur conformément à la législation applicable et ne constituent pas une violation des droits d'un Tiers. Le Client garantit la Société Impactea Concept de toute action ou réclamation effectuée par un Tiers. De plus, le Client s'engage à indemniser la Société Impactea Concept de toutes les conséquences résultant de recours intenté par un Tiers pour utilisation frauduleuse d'un élément lui appartenant dans les produits commandés.

La Société Impactea Concept exclut toute garantie d'absence d'antériorité susceptible de compromettre l'utilisation ultérieure de ses conceptions par le Client. La Société Impactea Concept n'est pas tenue d'effectuer ces recherches d'antériorité auprès des organismes officiels compétents, démarches incombant uniquement au Client.

#### **ARTICLE 17 - CONFIDENTIALITÉ**

Au titre de la confidentialité, la Société Impactea Concept s'engage à garder confidentiel l'ensemble des éléments et des informations du Client portés à sa connaissance pour la réalisation du contrat, et ce quelle que soit nature de ces éléments et de ces informations.

Date et Signature précédées de la Mention «Lu et approuvé»